



L'ACCES HUMANITAIRE

Rappel des bases

Objectif de la session

1. Comprendre les **fondements de l'accès** humanitaire ;
2. Être informé sur **les rôles d'OCHA** dans la facilitation de l'accès humanitaire.
3. Avoir une **meilleure compréhension des contraintes d'accès** et savoir **comment** les résoudre.

Qu'est ce que l'accès humanitaire ?

La capacité des acteurs humanitaires à atteindre les populations touchées par une crise



La capacité des populations touchées par une crise à avoir accès à l'aide et aux services humanitaires.



Quelles sont les principaux contraintes d'accès humanitaire

Les tendances actuelles sont inquiétantes. Sur le terrain, nous voyons que les humanitaires font face à **des contraintes administratives, opérationnelles et sécuritaires** croissantes .

Dans certains contextes, comme en RDC, les parties du conflit ne respectent pas le droit international humanitaire (DIH). Les équipes humanitaires et médicales sont régulièrement ciblées.

En plus, les dynamiques de conflits deviennent de plus en plus complexes. Les conflits d'aujourd'hui se caractérisent par une augmentation d'acteurs armés avec objectifs et idéologies différents.



9 contraintes d'accès sous surveillance en RDC

1. Restriction de mouvement des acteurs humanitaires
2. Restriction d'accès à l'assistance humanitaire pour populations affectées
3. Dénier de l'existence / reconnaissance de besoins humanitaires ou de droits à l'assistance humanitaire
4. Opérations militaires, hostilités en cours ou insécurité empêchant les opérations humanitaires
5. Violence contre le personnel ou les biens humanitaires
6. Ingérence dans la mise en œuvre des opérations humanitaires
7. Environnement physique et manque d'infrastructures
8. Présence de mines et/ou d'engins non explosés
9. Contraintes administratives et bureaucratiques.

Le Mandat d'OCHA (Resolution 46/182)

« **Faciliter activement**, y compris par la **négociation** si nécessaire, **l'accès des organisations** opérationnelles aux zones sinistrées, pour permettre la fourniture **rapide** d'une aide d'urgence, en obtenant le consentement **de toutes les parties concernées**, au moyen de modalités telles que la mise en place, si nécessaire, de couloirs temporaires pour l'acheminement des secours, la désignation de zones et de journées de tranquillité et d'autres mesures analogues ».

Le leadership d'OCHA en matière d'accès humanitaire



Au **niveau global**, OCHA plaide pour un accès sûr, rapide et sans entrave, notamment en signalant les cas de grave préoccupation au Conseil de Sécurité, et en soutenant les efforts visant à accroître l'accès sur le terrain.

Au **niveau pays**, OCHA facilite et coordonne les efforts pour établir et maintenir l'accès. OCHA développe des outils et fournit des conseils et un soutien au Coordinateur Humanitaire et à l'EHP. OCHA facilite également les efforts de suivi des contraintes d'accès.

Les rôles d'OCHA au niveau global et sur le terrain doivent être **liés et complémentaires**.

Quels sont les 4 objectifs d'OCHA sur l'accès?

1. Les acteurs humanitaires ont **une approche stratégique et coordonnée** de l'accès ;
2. Les contraintes d'accès **sont connues et suivies** ;
3. La communauté humanitaire plaide **pour un accès sûr, rapide et sans entrave** ;
4. L'accès est facilité - y compris **par des négociations** avec toutes les parties.

Construire une approche coordonnée pour faciliter l'accès face aux contraintes sécuritaires & opérationnelles

- ❑ La combinaison de contraintes d'accès multiples et complexes souligne l'importance **d'efforts coordonnés**.

- ❑ **Interactions** entre les organisations humanitaires et les parties en conflit armé, ainsi que d'autres acteurs visent à :
 - **établir** et **maintenir** la présence de ces organisations dans des zones de conflit,
 - **garantir l'accès** aux groupes vulnérables, et
 - **faciliter les activités** d'assistance et de protection en faveur des populations les plus touchées.

Recommandations GTAH aux partenaires du NK

- Désormais, toute notification de mouvement dans les zones sous contrôle de l'AFC/M23 (à l'exception des mouvements internes dans la ville de Goma) doit être envoyée par courriel, au moins **48 heures à l'avance**, à Mme Chantal, à l'adresse suivante : humanitaireskivu@gmail.com.
- Les notifications ne se feront plus par WhatsApp. En cas d'extrême urgence uniquement, Mme Chantal pourra être jointe par appel téléphonique ou message WhatsApp.
- Le format d'Ordre de mission déjà partagé est le seul document à utiliser pour notifier les mouvements. Merci de vous en tenir exclusivement aux informations demandées dans ce canevas.
- Aucune signature ni suivi physique auprès des services de Mme Chantal n'est requis.
- Toute contrainte ou difficulté rencontrée sur le terrain, notamment avec les Administrateurs des territoires, doit être signalée à OCHA (Mme Mercy Manyala – manyalam@un.org) ou à INSO (M. Kylian – sa.north@drc.ngosafety.org, avec copie à M. El Mouctar – sa.access@drc.ngosafety.org).

KEY FIGURES AND EVENTS (AS OF JULY 2025)



CONTEXT

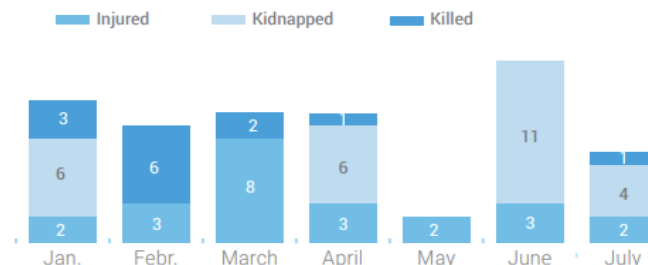
In July 2025, 57 incidents affecting humanitarian actors were reported, more than double the 27 incidents recorded in June. This sharp increase follows several weeks of decline, with most incidents concentrated in North Kivu and South Kivu.

In July, 4 humanitarian workers were kidnapped, 2 injured, and 1 killed. Intimidation, threats, and interference with humanitarian activities remain widespread and continue to disrupt operations.

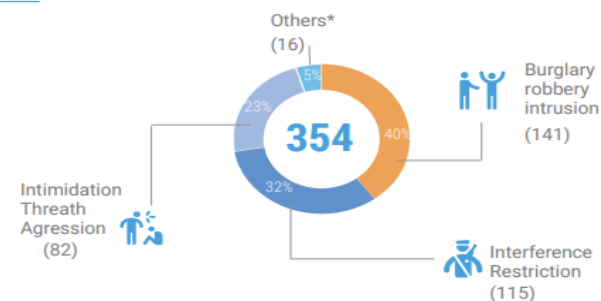
Between January and July 2025, 354 incidents against humanitarian workers were documented, with 169 in North Kivu province, 98 in South Kivu, 44 in Ituri, and 30 in Tanganyika. The remaining 13 incidents took place in Maniema or other provinces.

Access constraints remain severe. Strategic humanitarian axes such as Masisi–Walikale in North Kivu, Bukavu–Uvira in South Kivu, and Bunia–Fataki in Ituri are either blocked or heavily restricted due to insecurity and administrative constraints. Access to airspace remains limited, and cross-border movement with Burundi continues to face restrictions, disrupting aid supply chains and delaying the delivery of essential assistance.

MONTHLY TREND BY CATEGORY

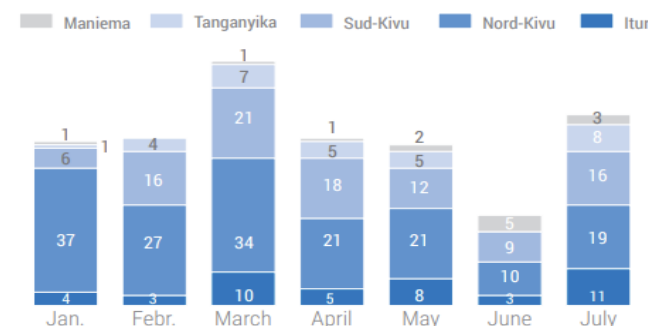


INCIDENTS BY TYPE

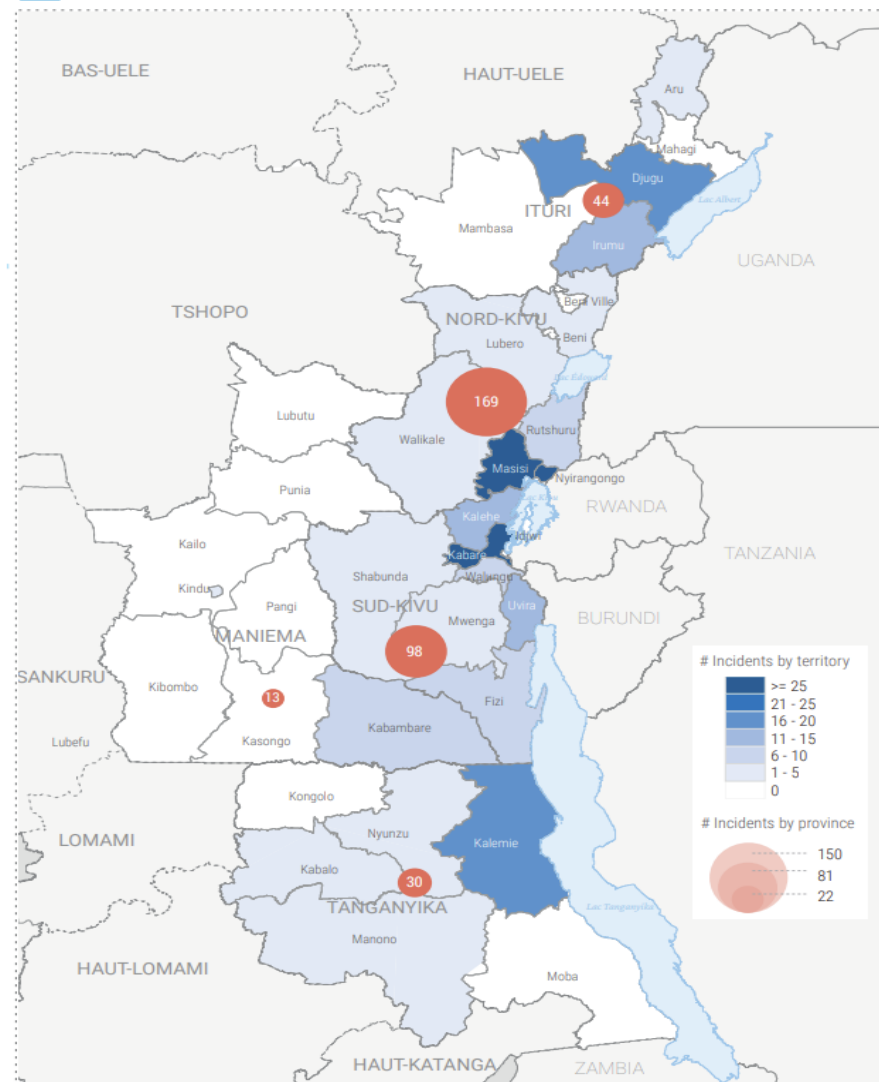


*- Kidnapping, murder: a single incident can result in multiple cases of kidnapping or murder.

INCIDENTS BY PROVINCE



INCIDENTS BY TERRITORY





MERCI !